

INFORMATIONS DIVERSES

SPECTACLE SALLE POLYVALENTE

La Mairie et le Club des Aînés organisaient le **mardi 15 janvier à 19h30 un spectacle musical** suivi d'une « soupe ». Le concert des Bons Voisins a été très apprécié par un peu moins de 100 personnes. Nous reverrons sans doute les deux artistes à une autre occasion pour une animation scolaire suivie d'un concert sur le thème de la musique québécoise.

RECRUTEMENT EMPLOIS SAISONNIERS 2019

La commune recrute pour juillet et août 2019 des saisonniers afin de permettre la continuité de certains de ses services. La municipalité recherche notamment du personnel pour compléter l'équipe des services techniques (espaces verts, propreté, ...) et l'équipe d'entretien des bâtiments.

Services techniques

- Pour le mois de juillet 2019 : 1 CDD 35h00 / semaine du lundi au vendredi
- Pour le mois d'août 2019 : 1 CDD 35h00 / semaine du lundi au vendredi

Entretien des bâtiments

- Pour le mois d'août 2019 : 1 CDD 22h00 / semaine du lundi au vendredi

Critères de sélection :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être titulaire du permis de conduire

Si vous êtes intéressé, envoyez votre lettre de motivation en y indiquant vos disponibilités et le poste choisi, ainsi qu'un CV avant le 31 mars 2019, à la Mairie de Bretteville ou par mail à : mairie.brettevilleensaire@orange.fr.

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur François ABALLEA, conciliateur de justice, effectue des permanences, au point d'accueil des Flamands, rue Jean François Millet 50110 TOURLAVILLE, de 9h00 à 12h00.

Le conciliateur de justice apporte gratuitement ses conseils aux personnes physiques ou morales, désireuses de trouver une solution amiable aux différends qui les opposent à d'autres personnes (différends entre propriétaires et locataires, problèmes de voisinage, litiges de consommation, malfaçons, ...).

PREMIER SEMESTRE 2019

Mercredi 13 mars 2019	Mercredi 27 mars 2019	Mercredi 03 avril 2019	Mercredi 24 avril 2019
Mercredi 15 mai 2019	Mercredi 29 mai 2019	Mercredi 05 juin 2019	Mercredi 19 juin 2019
Mercredi 03 juillet 2019	Mercredi 17 juillet 2019		

Il peut également se rendre disponible, sur demande, en dehors de ces créneaux.

Renseignements et rendez-vous au : 02.33.71.53.25 ou francois.aballea@conciliateurdejustice.fr

Manifestations à venir

23 févrierRepas du FOOTBALL	Salle Polyvalente
À partir du 26 févrierExposition sur le thème du cirque	Salle d'activités Bibliothèque
01 marsPOKER	Salle de la Chênevière
02 marsCONCOURS de BELOTE des AÎNÉS	Salle Polyvalente
09 marsRepas AMICALE CATHOLIQUE	Salle Polyvalente
31 marsTournoi de POKER	Salle de la Chênevière

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 31

Février 2019

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ La soirée du 25 janvier, le spectacle musical	Page 2
✓ Concours de Belote des Aînés, photos travaux récents, Hameau Besnard (suite)	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir	Page 4

Le mot du maire

Une nouvelle Année...

La période des Vœux s'achève, la soirée du vendredi 25 janvier a été un succès d'audience, plus de 180 personnes étaient présentes, c'est un record.

Au cours de mon intervention, j'ai rappelé officiellement que je ne me représenterai pas. Cette décision n'est pas un scoop puisque dès la campagne précédente j'avais affirmé que je m'engageais pour un mandat unique. A cela une raison principale, mon âge, j'aurai 76 ans en septembre prochain, mais aussi la conviction qu'il est bon de changer de tête de liste afin de ne pas s'enfermer dans une routine.

L'affirmation dans le bulletin annuel par l'opposition que je suis déjà en campagne n'est donc pas justifiée. Assimiler la baisse du taux de la taxe foncière à une intention électorale est une erreur, j'espère qu'elle est involontaire... Dans le débat qui a précédé le vote du conseil, en réponse à certains arguments j'ai déclaré que cette décision était politique dans le sens où c'était un choix de privilégier les Brettevillais plutôt que de conserver inutilement un taux qui était le plus fort des communes proches.

Avec la majorité du conseil nous avons l'intention de travailler activement jusqu'à la fin de notre mandat. Comme indiqué dans le BRETTEVILLE Infos et dans mon discours du 25 janvier, nous projetons de mettre aux normes la salle polyvalente et de la rénover, de poursuivre notre programme de voirie et d'activer l'étude pour l'assainissement du hameau BESNARD en réservant 300 000€ à ce projet qui, si tout va bien, pourrait s'engager en 2020.

Au nom de la Municipalité, je vous renouvelle nos vœux de bonne santé, de réussite, et donc de bonheur pour cette année 2019.

Pierre PHILIPPART

DES VŒUX TRÈS SUIVIS

Ce dernier vendredi du mois de janvier le maire avait invité la population à la traditionnelle cérémonie des vœux. A cette occasion la salle polyvalente était bien remplie. Les conseillers départementaux, Madeleine DUBOST, Gilles LELONG et les maires des communes du pôle de proximité, Evelyne MOUCHEL et Serge MARTIN avaient répondu à l'invitation.



Après les prises de parole du maire et de Gilles LELONG, les anciennes présidentes de LA CHESNÉE ont été honorées à l'occasion des 30 ans du club.



Ensuite les personnes présentes ont pu discuter longuement avec les élus à l'occasion d'un buffet.

CLUB DES AINES DE BRETTEVILLE- EN- SAIRE

TEL : Mr HARDY 06.40.69.14.21

Mme DUPONT 06.68.91.50.89



CONCOURS DE BELOTE

A LA SALLE POLYVALENTE PRES DE LA MAIRIE

LE SAMEDI 2 MARS 2019 14H

INSCRIPTIONS 13 H 15

PAR EQUIPE 12 EUROS



TRAVAUX RÉCENTS

PROJET D'ASSAINISSEMENT DU HAMEAU BESNARD

Le courrier envoyé aux habitants du Hameau BESNARD le 10 décembre a reçu un écho favorable. Sur une trentaine de propriétés concernées, la mairie a reçu 15 réponses positives, représentant 21 habitations, pour la création d'une Association ayant comme objet la mise en place d'un système semi-collectif d'assainissement.

Le 15 décembre a eu lieu en mairie une réunion de travail regroupant des représentants de la commune et de la Communauté d'Agglomération. Ces derniers ont bien senti la nécessité, suite à une pollution avérée, d'agir relativement vite. Les deux collectivités ont donc décidé d'étudier la possibilité de mettre sur pied un Fonds de Concours dans lequel BRETTEVILLE s'engagerait à une participation de 300 000 € maximum. L'étude et le montage financier du projet se feraient en 2019 pour une exécution en 2020.

Une réunion de quartier sera organisée quand nous aurons plus de certitudes. La solution proposée éviterait la création de l'Association envisagée ainsi que celle d'une mini-station (non souhaitée par la CAC) en reliant le Hameau BESNARD au réseau général.

En tous cas, le projet avance pour la plus grande satisfaction de tous. Merci aux personnes qui se sont manifestées suite à la proposition de la municipalité.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Voter, c'est exercer sa responsabilité de citoyen en participant à la vie démocratique de votre commune et de votre pays.

Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai. Elles permettront d'élire 79 députés représentant la France au Parlement européen. Ces élections auront lieu dans tous les états membres de l'Union Européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. Contrairement au scrutin précédent, il n'y aura qu'une seule circonscription : les listes des candidats seront donc toutes les mêmes sur tout le territoire.

Pour voter à BRETTEVILLE aux prochaines élections européennes, **il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales.** Celle-ci est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...) vous devez prendre l'initiative de la demande.

La réforme des listes électorales en vigueur dès janvier 2019, met fin au principe de la révision annuelle. Il est désormais possible de s'inscrire à tout moment dans l'année jusqu'à quelques semaines avant l'élection (jusqu'au 31 mars 2019 pour ces élections européennes).